LE TRAIT D'UNION DE LA FÉDÉRATION



PROJET DE LOI FONCTION PUBLIQUE : LES ANNONCES DE TOUS LES DANGERS !

Ce mois d'Avril s'achève, le défilé médiatique des déclarations anxiogènes, du fonctionnaire bashing et parfois d'un certain mépris visà-vis des agents publics a marqué les esprits.

De plus, les apprentis sorciers de BERCY enlisés dans de grossières erreurs de projections budgétaires ne nous promettent pas le grand soir mais plutôt une austérité de 50 milliards d'euros en 2 ans !

Alors que nous devrions construire une fonction publique de demain ambitieuse avec un bon service public et avec des agents bien dans leurs baskets au travail, nous avons entendu:

- ·Remise en cause des catégories A, B et C
- ·Rémunération au mérite
- ·Licenciement et insuffisance professionnelle

A quelques semaines des JO pour lesquels 100 000 agents seront engagés, ces annonces ne passent pas et la fédération se pose en responsabilité contre ces projections mortifères qui ne donnent aucune attractivité et remettent en cause notre statut si durement obtenu.

La fédération porte un autre schéma et fait des propositions concrètes comme une loi de programmation pour la Fonction Publique, l'ascenseur social, la revalorisation du point d'indice, la fin du tassement des grilles, une NAO, l'égalité professionnelle et enfin la protection des agents publics.

En fait, ce gouvernement a du mal à lâcher les moyens pour une vraie ATTRACTIVITE mais rappelons que les hommes et les femmes engagés dans les versants de la fonction publique ne sont pas des coûts, ils sont des investissements au service de notre trésor commun : les citovens.

Ce mois ci dans votre Newsletter

Activité fédérale du mois d'Avril - 2

Un point sur la PSC dans la FPE - 3

Les publications officielles
Avril 2024- 4



AVRIL 2024 | N. 24

L'ACTIVITE FEDERALE DU MOIS D'AVRIL :

02 avril: CODIR fédéral

03 avril : GT Partie réglementaire livres I et II CGFP.

09 avril : réunion multilatérale de lancement de la concertation en vue de l'élaboration d'un projet de loi visant à renforcer l'efficacité de la fonction publique de demain.

11 avril:

GT Base de données sociales

Table ronde à l'Assemblée Nationale : Mission d'évaluation de la politique immobilière de l'État.

15 avril: GT préparatoire au CCFP.

16 avril: matin: CODIR Confédéral.

18 avril: matin: GT préparatoire CSFPE.

Après-midi: GT JOP.

23 avril: CCFP.

24 avril : bilatérale reforme haute fonction publique : « Encadrement supérieur de l'état ».

29 avril : Après-midi : CODIR Confédéral

Après-midi: CSFPE:

Projet de décret relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique de l'Etat.

Projet de décret modifiant le décret n° 2018-793 du 14 septembre 2018 instituant à titre expérimental un concours externe spécial d'entrée à l'Institut national du service public réservé aux titulaires d'un diplôme de doctorat.

Projet de décret modificatif modifiant le décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (CTSSAE).

Projet de décret relatif à l'interdiction du droit de grève des agents occupant un emploi de préfet ou de sous-préfet.

30 avril : GT Diagnostic sur les rémunérations



AVRIL 2024 | N. 24

UN POINT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DANS LA FPE:

Dans la suite logique de l'accord signé le 20/10/2023, nous avons validé le projet de décret. Cette validation est la concrétisation d'un travail acharné des OS et en particulier de la Fédération des services publics CFE CGC pour construire et faire évoluer le contenu de ce texte.

Les Points Positifs:

Participation de l'employeur : 7 euros par mois par agent.

Avancées statutaires pour les personnels en situation d'incapacité.

Instauration d'un nouveau régime d'invalidité permettant la poursuite du droit à carrière.

Sanctuarisation d'un régime transitoire d'invalidité permettant la prolongation en DPRS au choix de l'agent.

Amélioration des droits des contractuels.

Rente éducative pour les enfants de fonctionnaires décédés.

Maintien d'une part importante de la rémunération des agents placés en CLM.

Plafonnement des cotisations des enfants de moins de 21 ans.

Les Points Négatifs:

Exclusion de la couverture du jour de carence malgré nos multiples demandes.

Exclusion des retraites (perte autonomie et dépendance).

Pas de CPPS dédiée.

Participation de l'employeur en euros constants.

Faiblesse des mécanismes de solidarité concernant les dispositions transitoires et finales (art 13 et 14).....

Cet accord est une avancée sociale notoire mais le chemin est long et la Fédération des services publics CFE-CGC continuera à être force de proposition pour améliorer et suivre ce régime y compris dans ses déclinaisons ministérielles.



LES PUBLICATIONS OFFICIELLES (LOIS ET DECRETS) ESSENTIELLES SUR Avril 2024

<u>Arrêté du 3 avril 2024 relatif au montant plafond du « forfait télétravail » pour l'année 2024 - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>

<u>Décret n° 2024-348 du 9 avril 2024 relatif à la cotisation volontaire au régime de retraite additionnelle de la fonction publique - Légifrance (legifrance gouv.fr)</u>

ETAT:

<u>Décret n° 2024-377 du 24 avril 2024 modifiant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>

<u>Décret n° 2024-378 du 25 avril 2024 relatif à l'attribution d'une indemnité de sujétion spécifique au bénéfice de certains fonctionnaires administratifs, techniques et spécialisés, ainsi que de certains personnels militaires, exerçant au sein de la police nationale, de la gendarmerie nationale et des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>

<u>Décret n° 2024-379 du 25 avril 2024 relatif à l'indemnité d'absence missionnelle des personnels actifs et des personnels scientifiques de la police nationale - Légifrance (legifrance gouv.fr)</u>

<u>Décret n° 2024-380 du 25 avril 2024 portant création d'une prime de voie publique au bénéfice de certains fonctionnaires actifs de la police nationale - Légifrance (legifrance gouv.fr)</u>

Arrêté du 25 avril 2024 pris en application du décret relatif à l'indemnité d'absence missionnelle des personnels actifs et des personnels scientifiques de la police nationale - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Arrêté du 25 avril 2024 fixant le montant forfaitaire de la prime de voie publique prévue à l'article 1er du décret n° 2024-380 du 25 avril 2024 - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Arrêté du 25 avril 2024 fixant la liste des services de police éligibles à la prime de voie publique prévue à l'article 1er du décret n° 2024-380 du 25 avril 2024 - Légifrance (legifrance gouv.fr)

<u>Décret n° 2024-362 du 19 avril 2024 modifiant les statuts d'emploi de directeur général, de directeur et de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur agricole public - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>

<u>Décret n° 2024-363 du 19 avril 2024 modifiant le décret n° 2014-625 du 16 juin 2014 fixant l'échelonnement indiciaire de certains corps et emplois du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>

AVRIL 2024 | N. 23

<u>Arrêté du 21 mars 2024 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'école - Légifrance (legifrance gouv.fr)</u>

Arrêté du 8 mars 2024 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2021 relatif à la rémunération universitaire de certains membres du personnel des centres hospitaliers et universitaires - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

<u>Décret n° 2024-291 du 30 mars 2024 fixant l'échelonnement indiciaire du corps des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et du corps des infirmières et des infirmiers du ministère chargé de l'éducation nationale - Légifrance (legifrance gouv.fr)</u>

Arrêté du 30 mars 2024 pris pour l'application au corps des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Arrêté du 30 mars 2024 pris pour l'application au corps des infirmières et des infirmiers du ministère chargé de l'éducation nationale des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat - Légifrance (legifrance gouv.fr)

HOSPITALIER:

<u>Arrêté du 22 avril 2024 relatif à l'intégration dans la fonction publique hospitalière de personnels d'établissements privés à caractère sanitaire ou social - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</u>



Ensemble, en 2024, continuons à être les acteurs de notre avenir!